

Office national du film du Canada

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

Rapport ministériel sur le rendement

L'honorable James Moore, C.P. député
Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

Table des matières

SECTION I – SURVOL.....	3
Message du ministre.....	4
Message du commissaire.....	5
Déclaration de la direction.....	7
Renseignements sommaires de l’ONF.....	8
<i>Résultats par activité de programme.....</i>	<i>10</i>
<i>Contexte.....</i>	<i>13</i>
<i>Résultats des priorités.....</i>	<i>17</i>
SECTION II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE.....	22
Activité de programme 1. Production d’œuvres audiovisuelles.....	23
Activité de programme 2. Distribution d’œuvres audiovisuelles.....	28
Activité de programme 3. Accès aux œuvres audiovisuelles et développement des réseaux.....	30
Activité de programme 4. Services de recherche et de conseil.....	32
SECTION III – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	34
Gestion et administration de l’ONF.....	35
Avantages pour la population canadienne et pour le monde	36
Lien aux secteurs de résultat du gouvernement du Canada.....	37
Tableaux.....	41

SECTION I – SURVOL

Message du commissaire

Nouvelle orientation stratégique – même tradition d'excellence

Plus d'un an s'est déjà écoulé depuis mon entrée en fonction au poste de commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'Office national du film du Canada (ONF). Fort de mon expérience antérieure en tant que directeur général du Programme anglais de l'Office et de mes nombreuses années passées au sein du secteur privé, j'ai entrepris en juin dernier mon mandat de cinq ans à la direction de l'agence culturelle. Au cours des dernières années, j'ai eu de nombreuses discussions avec les créateurs, les producteurs et les autres intervenants de l'industrie de la cinématographie au Canada et à l'étranger, en plus des relations suivies avec les différentes communautés canadiennes et les citoyens ordinaires du pays. Ces échanges m'ont permis de constater que la mission de l'ONF de produire et distribuer des œuvres audiovisuelles distinctives et innovatrices de manière à faire connaître le Canada à sa population et aux autres nations demeure toujours essentielle.

Afin d'assurer que l'ONF continue d'évoluer en utilisant les nouvelles technologies pour repousser les limites, prendre des risques et rejoindre les Canadiens et Canadiennes par des moyens novateurs et passionnants, une nouvelle orientation stratégique a été élaborée par la haute direction de l'Office en consultation avec les employés de l'organisation, les principaux acteurs de l'industrie canadienne de l'audiovisuel et les divers groupes ethnoculturels, linguistiques et communautaires. Le plan quinquennal (2008-2009 à 2012-2013) qui en a résulté a été approuvé par le conseil d'administration en mars dernier. L'esprit de ce plan renvoie aux fondements mêmes de l'ONF : soutenir les créateurs, privilégier l'imagination et la création de médias dans tous les formats technologiques, rendre les résultats accessibles à la population canadienne et assurer un financement stable afin de permettre à l'agence de remplir son mandat.

Conformément à sa stratégie numérique, l'Office a inauguré, en janvier 2008, l'un des premiers réseaux canadiens d'e-cinéma dans un projet pilote reliant cinq communautés francophones de l'Acadie. Ce projet illustre non seulement le rôle pertinent que joue l'institution pour faciliter le passage du Canada à l'ère du numérique, mais également son appui concret à l'épanouissement des communautés linguistiques en situation minoritaire.

Outre l'ajustement considérable qu'a exigé le récent processus de repositionnement stratégique, l'ONF doit également affronter de nombreux défis. L'organisation doit rapidement adapter sa chaîne de production, ses stratégies de distribution et ses méthodes de gestion de la collection si elle veut continuer de remplir son mandat de produire et distribuer des œuvres audiovisuelles distinctives et audacieuses dans un contexte de prolifération des nouveaux médias. En tant qu'agence culturelle publique, l'Office doit non seulement s'assurer de fournir des productions qui reflètent les préoccupations des Canadiens et Canadiennes, mais il a également l'obligation de rendre accessibles ses films et sa collection d'un océan à l'autre.

L'ONF a dû assumer des choix difficiles au cours du dernier exercice. Afin de financer l'achat d'équipements pour adapter sa chaîne de production et ses stratégies de distribution, l'organisme a dû effectuer des compressions dans certains secteurs d'activité et abolir différents postes et bureaux. Cette réorganisation a été réalisée en veillant à minimiser les impacts négatifs sur les activités.

Malgré les divers défis auxquels il a dû faire face au cours de la dernière année, l'ONF a néanmoins réalisé de nombreux accomplissements qui méritent d'être soulignés. La 70^e nomination aux Oscars[®] grâce au film *Madame Tutli-Putli*, la quatrième en quatre ans, fait de l'ONF la maison de production extérieure à Hollywood ayant reçu le plus de nominations pour ce prix. Ce court-métrage d'animation a remporté le prestigieux prix du Petit Rail d'or au Festival de Cannes et plusieurs autres récompenses nationales et internationales. Je me dois également de souligner les réalisations de deux collaborateurs de longue date de l'Office, Serge Giguère et Alanis Obomsawin, dont les carrières exceptionnelles ont été couronnées respectivement du Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques et de celui pour les arts de la scène de la réalisation artistique. Il ne s'agit là que d'un petit éventail des prestigieux prix récoltés par les créateurs de l'ONF au cours de l'année qui vient de se terminer.

J'aimerais également mentionner la participation de l'Office aux festivités du 400^e anniversaire de Québec ainsi que son partenariat avec la Commission des champs de bataille nationaux pour la commémoration du 100^e anniversaire de sa création. Ces différents projets illustrent bien le rôle que l'ONF joue au sein de l'appareil gouvernemental et sa pertinence dans la réalisation des grands projets fédéraux, si essentiels à la solidité du tissu social canadien.

À l'aube de son 70^e anniversaire, l'ONF a su encore une fois démontrer de façon éclatante sa capacité à s'adapter aux nouvelles réalités qui l'entourent tout en préservant cette tradition d'excellence qui lui a permis de se forger une réputation internationale en tant qu'organisme créateur et innovateur.

Tom Perlmutter
Commissaire du gouvernement à la cinématographie
et président de l'Office national du film du Canada

Déclaration de la direction

Je sou mets, aux fins de dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de 2007-2008 de l'Office national du film du Canada.

Le présent document a été préparé conformément aux principes de présentation des rapports énoncés dans le *Guide de préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2007-2008 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement*:

- Il est conforme aux exigences précises de déclaration figurant dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Il repose sur le résultat(s) stratégique(s) et sur l'architecture des activités de programme du ministère approuvés par le Conseil du Trésor.
- Il présente une information cohérente, complète, équilibrée et fiable.
- Il fournit une base pour la reddition de comptes à l'égard des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations qui lui sont confiées.
- Il rend compte de la situation financière en fonction des montants approuvés des budgets des dépenses et des Comptes publics du Canada.

Nom : Luisa Frate, c.a.

Titre : directrice, Administration

Renseignements sommaires

Raison d'être de l'Office national du film

Mandat – À titre d'agence culturelle rendant compte au Parlement, l'Office national du film du Canada est investi d'un mandat clair, défini dans la Loi sur le cinéma de 1985, qui est de « susciter et promouvoir la production et la distribution de films dans l'intérêt national et notamment de :

- *produire et distribuer des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations, et promouvoir la production et la distribution de tels films;*
- *représenter le gouvernement fédéral dans ses relations avec des personnes exerçant une activité cinématographique commerciale liée à des films cinématographiques réalisés pour le gouvernement ou l'un de ses départements*
- *faire des recherches sur les activités filmiques et en mettre les résultats à la disposition des personnes faisant de la production de films;*
- *conseiller le gouverneur en conseil en matière d'activité filmique;*
- *remplir, en matière d'activités filmiques, les autres fonctions que le gouverneur en conseil peut lui assigner. »*

Mission – *Produire et distribuer des œuvres audiovisuelles distinctives, audacieuses et pertinentes qui reflètent la diversité culturelle et qui présentent au Canada et au monde un point de vue authentiquement canadien.*

Vision – Lors de son exercice de planification stratégique pour la période 2002-2006, l'Office national du film s'est doté de la vision suivante : *De renommée internationale, l'ONF est reconnu comme étant indispensable à tous les Canadiens et Canadiennes en tant que producteur et distributeur d'œuvres audiovisuelles **innovatrices** et **pertinentes** sur le plan social.* Le nouveau plan stratégique adopté en mars réitère l'engagement profond de l'Office envers les principes de créativité, de service public, d'innovation et d'accessibilité.

Total des ressources financières du ministère (en milliers de \$)

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
67 118	71 965	71 167

Total des ressources humaines du ministère

Prévues	Total des autorisations	Réelles
500	500	493

Priorités

#	Nom	Type	Évaluation des progrès réalisés à l'égard des priorités
1	Maintenir une programmation globale d'œuvres audiovisuelles distinctives, audacieuses et pertinentes qui encourage l'engagement social en accordant une attention particulière à la production de longs métrages documentaires et une approche cohérente envers la production de courts métrages.	Continu	Avec ses 155 productions originales, dont 15 longs métrages documentaires, l'ONF a respecté cette priorité.
2	Consolider la capacité de l'ONF à repérer et encourager les talents les plus prometteurs et travailler avec eux – assurant ainsi la promotion des cinéastes de la relève et des talents de communautés d'intérêts (autochtones, linguistiques, ethniques) et encourageant la diversité régionale.	Continu	Les nombreux concours destinés à la relève ainsi que les 93 films réalisés par de nouveaux cinéastes ont permis à l'ONF de respecter cette priorité.
3	Encourager les partenariats de coproduction avec l'industrie et le développement de coproductions internationales.	Obligatoire	Un accroissement du nombre de coproductions internationales et un grand nombre de partenariats avec l'industrie privée ont permis de respecter cette priorité.
4	Renforcer l'innovation sur les plans du contenu, de la forme et de la technologie.	Obligatoire	De nombreux films au contenu innovateur ont été récompensés et l'ONF a accru ses investissements pour acquérir de nouvelles technologies de production et de distribution.
5	Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité de l'industrie cinématographique canadienne.	Obligatoire	L'ONF continue de contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'industrie en tant que partenaire de production, distributeur de films dans les marchés du documentaire et de l'animation, dénicheur de talent et investisseur dans de nouvelles technologies de distribution, ainsi qu'en favorisant les occasions de partenariats internationaux, notamment au Brésil et à Singapour.
6	Renforcer les réseaux de distribution de l'ONF et optimiser les revenus de l'ONF.	Obligatoire	La mise en place d'un réseau d'e-cinéma et le renforcement des liens avec des partenaires de distribution ont permis de renforcer les réseaux de distribution de l'ONF.
7	Favoriser la conservation de la collection de l'ONF dans les nouveaux formats numériques émergents et accroître l'accès équitable de celle-ci à travers le Canada.	Obligatoire	Plus de 986 films de la collection de l'ONF ont été numérisés en 2007/2008 et sont diffusés sur divers sites Internet.
8	Maintenir, favoriser et accroître les initiatives de recherche et développement afin de confirmer l'ONF dans son rôle de chef de file auprès de ses partenaires et dans le milieu cinématographique canadien.	Obligatoire	En partenariat avec des acteurs des milieux de la culture, de la recherche universitaire et de la téléphonie sans fil, l'ONF développe une boîte à outils pour la mise en réseau d'équipements audiovisuels et informatiques.
9	Améliorer la responsabilisation, les pratiques commerciales et les systèmes d'information.	Obligatoire	À la suite des recommandations du cadre de responsabilisation de gestion et d'autres analyses externes, l'ONF a entrepris de mettre en place de nouvelles pratiques dans ces domaines.
10	Renforcer la reddition de comptes, la gestion du risque, la gestion des ressources et la gouvernance.	Obligatoire	À la suite d'analyses, un plan a été mis en place pour améliorer les pratiques de l'ONF dans ces domaines et de nombreuses mesures ont déjà été instaurées.

Résultats par activité de programme de l'Office national du film du Canada

Résultat stratégique Produire et rendre accessibles des œuvres audiovisuelles pertinentes, ambitieuses et innovatrices qui offrent aux Canadiens et Canadiennes une meilleure compréhension du Canada et du monde.		2007-2008		Contribue à la priorité suivante	
Activité de programme	Résultats prévus	État du rendement	Dépenses prévues (en milliers de \$)		
Production d'œuvres audiovisuelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 85% de la programmation de l'ONF touchera des enjeux sociaux ▪ La programmation se caractérisera par la production de documentaires d'opinion, de films d'animation, de films de fiction innovateurs et de produits nouveaux médias ▪ Niveau d'accessibilité des films de l'ONF à travers le Canada ▪ Les projets produits seront innovateurs par leur contenu, leur forme et leur diffusion; ils feront place à l'expérimentation ▪ Le maintien du nombre de coproductions nationales et internationales ▪ Le maintien du nombre de productions réalisées par la relève ▪ Le développement et le perfectionnement continus de nouveaux talents 	Respecté	47 467	46 873	Priorité 1 Priorité 1
		Respecté			Priorités 1, 6 et 7
		Respecté			Priorités 1 et 4
		Respecté			Priorité 3
		Respecté			Priorité 2
		Respecté			Priorité 2
		Respecté			
		Respecté			

Activité de programme	Résultats prévus	État du rendement	2007-2008		Contribue à la priorité suivante
			Dépenses prévues (en milliers de \$)	Dépenses réelles (en milliers de \$)	
Distribution d'œuvres audiovisuelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rejoindre l'auditoire canadien et international ▪ Optimiser les revenus afin de contribuer au succès de l'industrie canadienne du cinéma et de la télévision ▪ Acquérir un plus grand nombre de productions complémentaires au catalogue de l'ONF 	Respecté	2 398	2 492	Priorités 6 et 7
					Priorité 6
					Priorité 6
Activité de programme	Résultats prévus	État du rendement	2007-2008		Contribue à la priorité suivante
Accès aux œuvres audiovisuelles et développement des réseaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer l'accès à la collection de l'ONF par l'entremise de ses différentes activités et outils, notamment ses médiathèques et ses autres ressources ▪ Continuer la numérisation de la collection de l'ONF ▪ Favoriser la participation citoyenne par des projections publiques ou d'autres moyens jugés appropriés ▪ Améliorer la présence de l'ONF et de ses productions à la télévision, dans les festivals, dans les écoles, lors des activités de l'industrie et auprès du gouvernement fédéral ▪ Assurer une présence soutenue des productions de l'ONF dans les divers réseaux communautaires et éducatifs du Canada 	Respecté	13 603	13 974	Priorité 7
					Priorité 7
					Priorité 6 et 7
					Priorité 6 et 7
					Priorité 6 et 7

Activité de programme		2007-2008	2007-2008		
			Dépenses prévues (en milliers de \$)	Dépenses réelles (en milliers de \$)	
Services de recherche et de conseil	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un effort appréciable de recherche et développement des techniques et de la technologie en audiovisuel ▪ Maintenir l'ONF comme étant un point de référence en cinématographie 	Respecté	3 650	7 828	Priorité 8
		Respecté			Priorité 8

Contexte de l'Office national du film du Canada

L'Office national du film du Canada offre une gamme unique de produits et de ressources culturels aux Canadiens et Canadiennes. Son mandat est de produire et de distribuer des œuvres audiovisuelles distinctives, pertinentes, originales et innovatrices qui font connaître et comprendre les questions d'intérêt, les valeurs et les points de vue canadiens aux habitants du Canada et d'autres pays. Ces œuvres constituent un patrimoine national et offrent un accès privilégié à la diversité et à la vitalité de notre culture.

L'ONF joue un rôle unique à titre de producteur d'œuvres audiovisuelles sur toutes les plateformes pour les spectateurs au Canada et à l'étranger. Ainsi, il complète le rôle d'autres agences culturelles et celui du secteur privé.

Environnement d'affaires interne

Nouveau plan stratégique 2008-2013

Le 11 juin 2007, Tom Perlmutter a assumé les fonctions de 15^e commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'ONF. Plusieurs changements ont en outre été apportés au conseil d'administration.

L'une des premières mesures du mandat du Commissaire a été d'engager l'organisation dans un processus de réflexion et de consultation en vue de définir la nouvelle approche stratégique de l'organisation pour les cinq prochaines années. Le plan stratégique est le fruit d'échanges avec les créateurs, les producteurs et les autres intervenants de l'industrie, ainsi que de relations suivies avec les différentes communautés et les citoyens ordinaires du pays. Les grandes lignes du plan quinquennal ont reçu une approbation générale. Il s'articule autour de cinq objectifs clairement définis : leadership créatif et excellence de la programmation, accessibilité étendue et engagement citoyen, passage au numérique, renouveau organisationnel visant à faire de l'ONF un modèle d'organisme créatif du 21^e siècle, et financement stable permettant à l'Office de remplir son mandat.

Risques organisationnels

La gestion de risques est l'un des aspects sur lesquels les différents services de l'ONF concertent leurs efforts. Bien que l'organisation ait déjà mis en œuvre des mesures pour atténuer les risques lors de la prise de décisions relative aux programmes, elle s'est engagée à mettre en place un cadre corporatif de gestion de risques. Lors du processus d'élaboration de son premier profil de risque organisationnel, l'Office a déterminé que les principaux risques externes étaient le passage à la technologie numérique, l'érosion des ressources financières de l'ONF, la perte possible de revenus de distribution nationaux et internationaux en raison de l'impact des nouvelles plateformes de diffusion sur les marchés traditionnels, l'accessibilité de sa collection sur les nouvelles plateformes médiatiques et le maintien des droits d'auteur. Parmi les risques internes pouvant affecter ses activités figurent la nécessité de recruter et de former du personnel qualifié dans les nouvelles technologies de production et distribution ainsi que le maintien de l'effectif et

de son expertise, la restructuration nécessaire de l'organisation afin de faire face aux défis que présentent les récentes percées technologiques ainsi que la présence de systèmes opérationnels désuets. L'Office a maintenant recueilli les données sur le risque auprès de ses unités opérationnelles et, dans une prochaine étape, élaborera un plan détaillé de gestion intégré du risque.

Après plusieurs années de compressions budgétaires, l'ONF doit s'assurer de générer plus de revenus afin de maintenir son niveau d'activité cinématographique en raison de la baisse constante, depuis 1996, des crédits accordés par le gouvernement en dollars indexés (un déclin de 41 %). L'ONF absorbe également la non-indexation de ses budgets depuis 1996, ainsi que les réductions continues découlant de la réforme de l'approvisionnement et des révisions de programmes.

Environnement d'affaires externe

Attentes du gouvernement

L'ONF est une agence culturelle en vertu de l'annexe I, partie I, de la Loi sur la gestion des finances publiques. En tant que propriété exclusive du gouvernement du Canada, il rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien. L'ONF est financé principalement par des crédits parlementaires, par les revenus tirés de la vente de ses produits et par des redevances.

En 2007-2008, l'ONF a participé à une évaluation de son cadre de responsabilisation de gestion. Après avoir reçu les commentaires du Conseil du Trésor sur les éléments clés qui définissent les bonnes pratiques de gestion publique, l'ONF a entrepris d'améliorer ses pratiques de gestion en accordant une attention particulière aux domaines de l'évaluation, de la gestion de risques, de la gestion de l'information, de la vérification interne, de la sécurité et de la continuité, et des services axés sur les citoyens¹.

Afin de servir réellement les Canadiens et leur procurer de la valeur, l'Office national du film doit disposer d'un large réseau de distribution et maintenir sa présence sur le marché des produits cinématographiques visionnés par les Canadiens et de s'assurer que toutes les régions du pays, même les plus éloignées, ont accès au riche patrimoine que représente sa collection.

Profil de la production cinématographique et télévisuelle au Canada

En 2007, l'industrie de la production cinématographique et télévisuelle canadienne a fait face à une série de défis économiques, dont la forte appréciation du dollar canadien, l'incertitude entourant le financement du Fonds canadien de télévision (FCT) et la concentration de l'industrie de la radiodiffusion. En outre, les nouvelles plateformes ont continué à éroder l'assise traditionnelle de la distribution, sans pour autant être assez bien établies pour que les recettes qu'elles produisent compensent les pertes qu'elles provoquent dans le marché traditionnel. Le

¹ Rapport d'évaluation de l'Office national du film sur le Cadre de responsabilisation de gestion.

documentaire et le film d'animation ont été particulièrement touchés par l'érosion des marchés nationaux et internationaux.

En 2006-2007, l'ensemble de l'industrie audiovisuelle canadienne a connu une augmentation de 3 % du volume de production. Cette légère hausse est en grande partie attribuable à la forte croissance de la production télévisuelle et de la production internet des radiodiffuseurs.

Dans la même période, la production cinématographique a baissé de 14 % par rapport au volume enregistré au cours de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 282 millions de dollars. La baisse du volume de production a entraîné une diminution de 15 % de l'emploi au niveau national dans ce secteur².

Le genre documentaire

Le Canada jouit d'une longue tradition d'excellence dans la production de documentaires sociaux. De nombreuses réalisations canadiennes, dont *Le peuple invisible* et *Up the Yangtze* de l'ONF, se sont démarquées sur la scène nationale et internationale. Au Canada anglais, ce genre cinématographique bénéficie de 14 % du budget total de production, mais représente 46 % des projets de production. Les documentaires de langue française, quant à eux, se partagent 16 % du budget total de production pour 35 % du nombre total de films. La production de documentaires canadiens a connu une croissance constante au cours des 11 dernières années, alors que les budgets alloués à ce genre ont triplé, passant de 105 millions de dollars en 1996-1997 à 312 millions en 2005-2006, et que le nombre de projets a doublé, passant de 214 à 482 durant la même période³. Notons que plus de 60 % des budgets alloués au documentaire sont accordés à des séries et miniséries et que le nombre de projets dans les domaines des productions individuelles et du documentaire d'auteur est à la baisse, dans un contexte où les télédiffuseurs privilégient de plus en plus une programmation axée sur les séries et les émissions de télé-réalité.

Beaucoup de longs métrages documentaires conviennent mieux à la présentation en salle. Cependant, dans bien des cas, les producteurs canadiens de ce genre de films ne peuvent compter sur une distribution dans les cinémas du pays et doivent s'en remettre aux télédiffuseurs pour le financement et la diffusion de leurs œuvres.

Le déclin des marchés traditionnels dans ce secteur présente un autre défi pour l'ONF ainsi que l'industrie canadienne du documentaire. L'ONF doit explorer de nouvelles formes d'accès tels que les réseaux éducatifs, l'e-cinéma, Internet, etc., afin de mieux rejoindre son auditoire cible.

L'ONF joue un rôle unique et essentiel dans la distribution de documentaires, notamment en distribuant les films qu'il produit, coproduit et acquiert de producteurs privés. L'Office met à la disposition de l'industrie un savoir-faire unique qui allie créativité et innovation technologique, et cherche constamment à développer de nouveaux partenariats avec des distributeurs du secteur

² Groupe Nordicité, *Profil 2008 : Rapport économique sur la production cinématographique et télévisuelle au Canada*, Ottawa, février 2008.

³ Kirwan Cox, *Trends in Certified Canadian Documentaries and Animation : An Interim Report Prepared for the NFB*, Rigaud, juin 2008.

privé. L'agence culturelle a fait du documentaire d'opinion l'une de ses priorités organisationnelles, car la population canadienne veut voir des films qui l'aident à mieux comprendre les enjeux qui la touchent. Les documentaires de l'ONF favorisent la réflexion au sein de la population du pays et constituent des outils pour les divers intervenants des milieux politiques, économiques et sociaux.

La transition au numérique

Partout dans le monde, les nouvelles technologies de production numérique s'affirment comme la nouvelle norme de production. Même pour les films tournés sur pellicule, la postproduction se fait en mode numérique. Les radiodiffuseurs du monde entier éliminent progressivement la transmission analogique. Au Canada, le CRTC a établi le 31 août 2011 comme la date butoir à partir de laquelle les titulaires d'une licence de télédiffusion ne devront émettre que des signaux de radiodiffusion numériques. Les États-Unis, deuxième plus important marché de l'ONF après le Canada, cesseront toute radiodiffusion analogique d'ici le 17 février 2009. Au Royaume-Uni, autre marché important pour la télédiffusion, le service analogique a commencé à disparaître en 2008, et sera interrompu d'ici 2012. Afin d'être prêt pour la télédiffusion numérique, l'ONF doit désormais produire tous ses documentaires et ses films d'animation en format numérique. Sans ressources de production numérique adéquates pour de nombreuses plateformes, les activités de distribution de l'ONF pourraient être compromises dans les marchés cibles télévision, institutionnel, cinéma en salle et consommateur au Canada et ailleurs dans le monde, en particulier aux États-Unis et en Europe. Dans une telle situation, le déclin des ventes pourrait provoquer une diminution des revenus d'au moins quatre millions de dollars au cours des trois prochaines années.

De nouvelles plateformes de diffusion

Grâce à la numérisation, les Canadiens et Canadiennes peuvent, où qu'ils se trouvent, regarder films et émissions de télévision sur le support et la plateforme de leur choix : DVD, baladeur numérique, lecteur vidéo mobile, diffusion Web, etc. Même si la révolution numérique offre des possibilités extraordinaires aux maisons de production et aux distributeurs, elle pose aussi d'énormes défis. L'ONF se prépare à cette révolution depuis quelques années déjà en créant des partenariats et en menant des recherches sur la qualité de l'image, les modes de transfert innovateurs, l'accessibilité et la diffusion. L'institution est un chef de file mondial de la production pour la téléphonie cellulaire et de la production de longs métrages interactifs, de la création de réseaux communautaires d'e-cinéma et est reconnu pour son expertise dans la technologie stéréoscopique.

Résultats des priorités de l'Office national du film

1. Maintenir une programmation globale d'œuvres audiovisuelles distinctives, audacieuses et pertinentes qui encourage l'engagement social, en accordant une attention particulière à la production de longs métrages documentaires et une approche cohérente envers la production de courts métrages

Depuis sa création en 1939, l'ONF, en tant producteur et distributeur public, a acquis une expertise reconnue internationalement dans le documentaire, le film d'animation et la fiction alternative et a contribué à faire du Canada un chef de file mondial dans ces domaines, permettant ainsi de faire connaître les perspectives et points de vue des Canadiens et Canadiennes partout dans le monde. Ses œuvres audiovisuelles originales, innovatrices et créatives constituent un patrimoine national et offrent un accès privilégié à la diversité et à la vitalité de notre culture. Les productions de l'Office invitent les citoyens à participer activement à la société canadienne en suscitant la réflexion, le dialogue, l'action citoyenne et une meilleure compréhension des réalités vécues par l'ensemble des habitants du pays.

Au cours de l'exercice 2007-2008, l'ONF a ainsi offert une programmation abordant les préoccupations et les intérêts des Canadiens et Canadiennes des diverses collectivités qui forment le tissu social du pays. Depuis ses débuts, l'ONF a été un pionnier du long métrage documentaire et continue de jouer un rôle déterminant dans l'évolution de ce genre. En offrant un soutien nécessaire dans le secteur du long métrage documentaire, au chapitre du contenu et du financement non offert par d'autres sources dans le système actuel, l'ONF permet d'assurer que la production canadienne soit constante et soutenue, ce qui est l'une des clés du succès dans ce domaine.

2. Consolider la capacité de l'ONF à repérer et encourager les talents les plus prometteurs et travailler avec eux, assurant ainsi la promotion des cinéastes de la relève et des talents de communautés d'intérêts (autochtones, linguistiques, ethniques) et encourageant la diversité régionale

L'ONF est déterminé à promouvoir le talent des cinéastes de la relève issus de toutes les régions du pays, à refléter la diversité culturelle canadienne et à donner aux diverses communautés du Canada les moyens de transmettre leurs valeurs et leurs histoires. L'ONF mise sur son expérience unique de production, sur les compétences de ses professionnels, sur la disponibilité d'équipements de pointe et sur sa capacité à s'adjoindre des cinéastes de talent et à rallier des partenaires partout au pays. Il en résulte des programmes conçus en fonction des besoins de groupes particuliers et qui contribuent à la mise en place d'une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique, la participation des communautés autochtones et l'inclusion sociale. De plus, le travail de l'ONF auprès des créateurs émergents a attiré attention et éloges sur la scène internationale : des pays comme le Brésil envoient des représentants de leur relève participer à divers programmes destinés à l'épanouissement de nouveaux talents.

Cette année, une quinzaine de programmes de formation pour les nouveaux talents ont été offerts afin de permettre à des cinéastes de la relève de réaliser leur première œuvre professionnelle. À ces programmes s'ajoutent de nombreuses classes de maître, données dans plusieurs villes du

pays. Plusieurs autres programmes et concours sont spécifiquement destinés aux communautés autochtones, aux communautés ethnoculturelles et aux collectivités de langues officielles en situation minoritaire. Bien que la plupart de ces initiatives soient récurrentes, un certain nombre d'entre elles ont été lancées en 2007-2008, notamment le concours « Présente-moi tes grands-parents », qui invite les jeunes cinéastes amateurs francophones de tout le pays à soumettre en ligne un mobimétrage, un court métrage réalisé au moyen d'un portable.

3. Encourager les partenariats de coproduction avec l'industrie et le développement de coproductions internationales.

L'ONF continue d'être un partenaire indispensable de la croissance et de l'essor de l'industrie cinématographique canadienne. En tant que coproducteur national, l'ONF offre à ses partenaires la possibilité de prendre des risques sur le plan artistique et commercial qu'ils ne pourraient faire seuls. La crédibilité de l'ONF facilite également la participation de télédiffuseurs et de partenaires nationaux et internationaux. Les ressources que l'Office met à leur disposition prennent plusieurs formes et répondent aux besoins particuliers de chaque projet. Le développement de partenariats internationaux est tout aussi important car une forte présence sur la scène internationale se traduit par une plus grande visibilité pour les producteurs canadiens tant au pays qu'à l'étranger. Lorsque l'ONF prend part à des projets de production internationaux, il s'assure que les valeurs chères aux Canadiens et Canadiennes sont véhiculées partout dans le monde.

L'an dernier, l'ONF a poursuivi ses efforts afin d'approfondir les relations entamées il y a quelques années et créer de nouveaux liens internationaux. Le troisième Forum en matière de coproduction Brésil-Canada a permis d'établir des liens et des alliances solides pour un secteur public dynamique au sein d'une industrie audiovisuelle qui se mondialise de plus en plus. L'accord de coopération Canada-Brésil a continué à favoriser les échanges entre artistes et artisans des deux pays et favorisé l'exportation du savoir-faire canadien. Au cours de la dernière année, l'ONF et ses partenaires brésiliens ont engagé des discussions dans le but de prolonger et d'améliorer l'entente de coopération entre les deux pays. Le développement des projets entrepris l'an dernier à la faveur de rencontres organisées par l'ONF entre des producteurs privés des deux pays se poursuit. En mai 2007, l'ONF a signé une nouvelle entente de coopération culturelle avec Haïti, pays qui figure parmi les priorités de la politique étrangère du gouvernement canadien. Cette entente s'est notamment concrétisée par le don au gouvernement haïtien de 212 films de la collection de l'ONF, pour diffusion à la télévision – nationale et privée – et dans les réseaux éducatifs.

4. Renforcer l'innovation sur les plans du contenu, de la forme et de la technologie

En tant que creuset de créativité pour la production de contenu média original et innovateur, l'ONF est profondément interpellé par les changements technologiques et culturels qui bouleversent le secteur cinématographique. Depuis sa création, il a justement le mandat de tester et d'explorer ces nouvelles frontières. C'est ainsi qu'il peut appuyer une industrie qui demeure vulnérable face aux risques artistiques, financiers et technologiques et, de cette manière, contribuer à une économie culturelle axée sur l'innovation et la compétitivité.

L'ONF continue d'être à l'avant-scène en matière d'innovation créative. Que ce soit au niveau de la création de contenu stéréoscopique ou de la production du premier film interactif en

Amérique du Nord, l'ONF est une référence en matière d'innovation dans le milieu cinématographique. D'ailleurs, l'ONF a été honoré cette année, au Canada et à l'étranger, pour son travail innovateur dans des domaines aussi différents que l'utilisation du Web, la pertinence sociale et la gestion du patrimoine audiovisuel canadien.

5. Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité de l'industrie cinématographique canadienne

La productivité est intrinsèquement liée à l'économie du savoir d'un pays. En 2007-2008, l'ONF a contribué à la compétitivité globale de l'industrie du cinéma canadien en offrant des programmes de développement et de perfectionnement aux cinéastes de la relève et aux artisans de l'industrie. L'ONF a collaboré avec les jeunes cinéastes et leur a enseigné les nouvelles formes d'expression numériques. Ces initiatives améliorent les compétences des nouveaux cinéastes, permettent de découvrir de nouveaux talents, contribuent à la création d'une production cinématographique et télévisuelle canadienne authentique et encouragent l'expérimentation et l'innovation dans la production numérique. En aidant la relève à acquérir les compétences requises pour œuvrer dans l'univers cinématographique numérique, l'ONF contribue à ce que la main-d'œuvre canadienne reste compétitive à l'échelle mondiale.

À titre de partenaire de l'industrie canadienne de l'audiovisuel et de la radiodiffusion, l'ONF crée du contenu numérique de qualité professionnelle en anglais et en français pour les nouvelles plateformes. L'ONF est pionnier en ce qui a trait aux techniques de récit et de projets multiplateformes, tant du point de vue de la forme et de la technologie que du contenu, favorisant l'avancement du secteur privé.

6. Renforcer les réseaux de distribution de l'ONF et optimiser les revenus de l'ONF

L'accessibilité de ses œuvres à l'ensemble des Canadiens et Canadiennes de toutes les régions du pays est une priorité de l'ONF. En 2007-2008, il a rejoint un auditoire de quelque 26 millions au Canada. L'ONF mise de plus en plus sur les nouvelles technologies, lesquelles assurent la diffusion de productions qui, autrement, resteraient inaccessibles aux régions éloignées. Ces nouvelles options s'ajoutent à un vaste réseau de distribution national qui regroupe de nombreux partenaires publics (bibliothèques publiques et scolaires), privés (entreprises de distribution, maisons de vente par catalogue, chaînes de cinéma, clubs vidéo, etc.) et milieux associatifs (groupes culturels, organisations non gouvernementales). Les productions de l'ONF sont présentées régulièrement par les réseaux de télévision traditionnels et spécialisés, et ses médiathèques modernes de Montréal et Toronto donnent accès à des milliers de titres de sa collection. Le public canadien peut également se procurer les œuvres de l'ONF en tout temps par Internet, en furetant dans le catalogue virtuel du site de l'Office, ou par téléphone.

En 2007-2008, le chiffre d'affaires de l'ONF a dépassé les 6,8 millions de dollars, en légère augmentation par rapport à l'année précédente, et ce, malgré la hausse fulgurante du dollar canadien qui a exercé une pression à la baisse sur ses résultats, en particulier sur les différents marchés américains (États-Unis et Amérique latine). Les marchés institutionnel et éducatif canadiens ont généré des revenus de plus de 1,8 million de dollars au cours des douze derniers mois. Ses activités de distribution ont aussi permis à l'ONF de générer plus de 802 000 \$ pour ses partenaires du secteur privé canadien. Toujours à l'affût des nouvelles tendances, l'ONF procède régulièrement à une analyse détaillée de ses différents marchés au Canada et à

l'étranger, afin de mieux comprendre les besoins de ses principaux clients, bien ciblés ses efforts de vente et tirer parti de toutes les opportunités.

7. Favoriser la conservation de la collection de l'ONF dans les nouveaux formats numériques émergents et accroître l'accès équitable de celle-ci à travers le Canada

L'ONF est riche d'une collection qui compte au-delà de 13 000 titres et représente l'un des principaux trésors culturels du Canada. L'Office est résolu à préserver cette collection et à la faire connaître à toute la population canadienne. L'ONF adapte de nouvelles technologies dans sa voûte numérique de manière à préserver pour les générations futures ce patrimoine audiovisuel inestimable ainsi qu'à générer des revenus provenant de sources nouvelles. Comme la conservation de la collection de l'ONF fait partie intégrale du mandat que lui confère la Loi sur le cinéma, l'institution se doit de sélectionner avec soin la méthode qui convient le mieux à la préservation de ce patrimoine mondial parmi les divers procédés de numérisation existants. De plus, en raison de ses responsabilités diversifiées de producteur, de distributeur et de conservateur national et public, l'Office a des besoins uniques, et doit donc faire preuve d'initiative dans la mise au point de méthodes et procédés. Les recherches effectuées par l'ONF dans ce domaine ont suscité l'intérêt d'autres organisations internationales. Le Brésil, notamment, a envoyé des techniciens afin d'étudier plus attentivement l'approche de conservation numérique développée par l'ONF. Dans le but d'harmoniser les activités des divers intervenants des secteurs privé et public œuvrant dans le domaine des nouveaux médias et du numérique, la mise en place d'une stratégie nationale par le gouvernement fédéral permettrait d'assurer que le Canada demeure un chef de file dans ce domaine.

En 2007-2008, l'ONF a poursuivi l'élaboration de son projet institutionnel de diffusion en continu. Ce projet vise à rendre la riche collection de l'ONF encore plus accessible à la population canadienne par la conception et la mise au point d'un système de visionnement en ligne à la fois convivial et robuste. L'ONF s'appuiera sur ce projet pour concrétiser d'autres activités numériques et Web, afin d'accroître les revenus en ligne et atteindre mieux les communautés isolées.

8. Maintenir, favoriser et accroître les initiatives de recherche et développement afin de confirmer l'ONF dans son rôle de chef de file auprès de ses partenaires et dans le milieu cinématographique canadien

Bien que l'ONF dispose d'un budget limité pour entreprendre des initiatives majeures de recherche par rapport à d'autres organisations internationales, il possède un laboratoire de conservation à la fine pointe de la technologie et bénéficie de services de postproduction et de recherche et développement reconnus pour leur capacité d'innover et de fournir des solutions d'avenir à ses partenaires du secteur privé.

En 2007-2008, l'ONF est devenu l'un des seuls organismes cinématographiques à offrir un catalogue de films numériques en exploitant la technologie e-cinéma, et ce défi a été relevé avec brio. Ce projet audacieux et ambitieux a donné accès à une expérience cinéma de grande qualité (haute définition et son 5.1) à l'extérieur des grands centres urbains.

9. Améliorer la responsabilisation, les pratiques commerciales et les systèmes d'information

En tant qu'agence culturelle fédérale, l'ONF adhère aux efforts du gouvernement du Canada en vue de favoriser l'adoption d'un mode de gestion efficace et d'une responsabilisation plus grande par les organismes publics. Ces efforts visent à préserver la confiance du public en veillant à ce que les activités du gouvernement soient menées conformément à des normes rigoureuses de responsabilisation, de transparence, de prudence, de probité, de cohérence et d'équité. Au cours de l'exercice 2007-2008, l'ONF a continué d'investir dans l'amélioration de ses systèmes de gestion et d'information.

10. Renforcer la reddition de comptes, la gestion du risque, la gestion des ressources et la gouvernance

Afin d'accroître continuellement le rendement global de l'ONF, entre autres au niveau de la gestion du risque, de la gérance, des services axés sur les citoyens et de la responsabilisation, l'organisation s'est assurée que les 10 énoncés contenus dans le Cadre de responsabilisation de gestion servent de piliers à ses efforts. L'Office a mis en œuvre diverses mesures afin de mettre en application les diverses recommandations du Conseil du Trésor figurant dans le cadre de responsabilisation. Au cours de la période de planification couverte par ce rapport 2007-2008, l'ONF a notamment entrepris l'établissement d'un profil de risque pour l'institution. Ce processus mènera non seulement à une évaluation de référence, mais aussi à l'élaboration d'un outil de gestion permettant chaque année d'évaluer le risque et de préparer des stratégies d'atténuation. L'ONF a également mis au point un nouveau rapport de gestion en vue d'uniformiser ses informations financières dans tous les secteurs.

**SECTION II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME
PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE**

Résultat stratégique

Le résultat stratégique de l'ONF consiste à produire et à rendre accessibles des œuvres audiovisuelles pertinentes, ambitieuses et innovatrices qui offrent aux Canadiens et Canadiennes une meilleure compréhension de leur pays et du monde. Lieu de création unique d'excellence, l'Office valorise la prise de parole et la participation des multiples collectivités qui composent le tissu social canadien. Par l'entremise de films au pouvoir transformateur, il permet aux créateurs du pays de participer à une expérience cinématographique et culturelle enrichissante et offre également à l'ensemble des Canadiens des points de vue uniques leur permettant de participer aux grands débats entourant les sujets qui les interpellent.

Activité de programme 1. Production d'œuvres audiovisuelles

L'Office national du film produit des œuvres audiovisuelles pertinentes sur les plans social et culturel qui abordent les grands sujets de préoccupation des Canadiens et Canadiennes. Ces activités de production comprennent la conceptualisation, la recherche, le développement, la production et le marketing de documentaires, de films d'animation, de contenu pour les nouveaux médias et autres nouvelles plateformes audiovisuelles.

Ressources financières en milliers de dollars

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
47 467	51 738	46 873

Ressources humaines

Prévues	Autorisations	Réelles
275	275	207

Résultat prévu

85 % de la programmation de l'ONF touchera des enjeux sociaux

Cette année encore, plus de 85 % des 155 productions originales et coproductions réalisées par l'ONF portaient sur de grands enjeux contemporains de la scène nationale et internationale. En suscitant et en nourrissant des débats, ces œuvres encouragent les citoyens à prendre une part active à la vie sociale du pays et contribuent à faire du Canada une société inclusive. Parmi les thèmes d'intérêt général abordés figurent l'apport de la culture autochtone, les défis environnementaux, le combat d'une communauté francophone pour sauver son hôpital, le périple d'un humanitaire Canadien, pour ne citer que quelques exemples.

De plus, le réseau et expertise développés par l'ONF pour desservir les milieux éducatifs permet de rejoindre les jeunes des régions par l'entremise des médias qu'ils privilégient. Parmi les sujets traités dans les productions de l'ONF qui touchent plus particulièrement les jeunes d'âge

scolaire, mentionnons, entre autres, la problématique de l'hyper-sexualisation des jeunes filles, la violence dans les sports et le multiculturalisme.

Résultat prévu

La programmation se caractérisera par la production de documentaires d'opinion, de films d'animation, de films de fiction innovateurs et de produits nouveaux médias

Depuis toujours, l'ONF contribue à créer un environnement cinématographique dans lequel les divers genres et formats de films peuvent donner leur pleine mesure, multipliant ainsi les expériences culturelles vécues par les Canadiens et Canadiennes. Plusieurs grands cinéastes canadiens sont passés par l'institution et y ont créé des œuvres qui ont façonné l'histoire et la culture canadienne.

L'ONF permet aux Brault, Brittain et Jutra de demain d'exploiter toute l'ampleur de leur talent au sein d'une organisation respectée mondialement pour son innovation dans le secteur de la création. Aujourd'hui, les œuvres de cinéastes plus connus comme Richard Desjardins, Torill Kove et Alanis Obomsawin côtoient les premiers films de nouveaux talents comme Évelyne Papatie et Vince Papatie, Isabelle Lavigne et Stéphane Thibault. En 2007-2008, les 155 œuvres produites ont permis de mettre à la portée de tous, y compris des plus jeunes, différentes thématiques telles que les conséquences de la guerre, l'hospitalisation d'un proche et la diversité culturelle. Les 110 documentaires d'opinion et 32 films d'animation réalisés au sein de l'ONF ont grandement contribué au rayonnement des valeurs canadiennes en faisant connaître et comprendre les réalités sociales et culturelles du pays. Bien que visant surtout le divertissement, les 13 films de fiction (y compris fiction alternative, mise de l'avant par l'ONF dans les années 1980) transmettent des messages transformateurs et permettent de rejoindre un auditoire plus large. Enfin, l'ONF a produit 17 œuvres se classant dans la catégorie des nouveaux médias, attirant une reconnaissance internationale pour son rôle de chef de file dans ce domaine.

Résultat prévu

Production d'une politique du court métrage

À l'heure où le court métrage est en plein essor dans le monde grâce aux nouvelles technologies, l'ONF poursuit son rôle de leader dans le domaine du court métrage documentaire, de la fiction alternative, et du film d'animation, encourageant l'innovation sous toutes ses formes et dans tous les formats que proposent les nouvelles plateformes de diffusion. Cette exploration de nouvelles avenues est entreprise par l'ONF dans la continuité de sa mission de soutien à la relève, rôle essentiel de l'organisme par rapport à l'industrie cinématographique.

Bien qu'en raison d'un manque de ressources humaines l'ONF n'ait pas élaboré de politique officielle du court métrage comme le prévoyait le rapport des plans et priorités 2007-2008, l'agence a tout de même amorcé une réflexion de fond sur les nouvelles orientations qu'elle entend adopter par rapport à ce format dans les prochaines années. De plus, l'Office participe à

de nombreux concours et initiatives favorisant la réalisation de courts métrages tel que le partenariat avec Short Film Corner / Marché du Film qui se tient au Festival de Cannes.

L'ONF continue également à contribuer de façon importante à l'émergence du court métrage au pays, comme en témoignent les 107 œuvres réalisées dans ce format cette année. Certaines de ces œuvres comme le court métrage d'animation *Madame Tutli-Putli*, ont été primées dans de grands événements internationaux. De plus, le site internet de L'ONF continue d'être la destination de choix pour tout amateur de courts métrages.

Résultat prévu

Niveau d'accessibilité des films de l'ONF à travers le Canada;

En tant que distributeur public, l'ONF est animé par le souci constant de rendre les œuvres qu'il produit et dont il a la garde accessibles au plus grand nombre de Canadiens et sur les formats de leur choix. Améliorer l'accessibilité des films de l'ONF partout au Canada est l'une des mesures clés qu'entend prendre l'institution pour soutenir les efforts du gouvernement canadien visant à créer une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale. En rejoignant les Canadiens de tout âge et de toute origine par l'entremise de divers réseaux de distribution et de diffusion, l'ONF valorise la prise de parole et la participation citoyenne. Aujourd'hui encore, la télévision demeure un moyen privilégié pour rejoindre le public, mais les nouvelles plateformes de diffusion telles qu'Internet, l'e-cinéma et la téléphonie cellulaire deviennent de plus en plus importantes, surtout auprès des jeunes. Les films produits et diffusés par l'ONF sont également vus en salle, lors de festivals et de visionnements publics. Ils sont aussi offerts aux consommateurs, aux écoles et aux divers organismes culturels et sociaux.

À la télévision, l'indice d'écoute des films de l'ONF s'est élevé cette année à plus de 12 millions pour ses 3,400 diffusions au Canada. S'ajoutent à ce nombre les 166 433 personnes ayant assisté à des projections publiques, les internautes ayant effectué un total de 4 982 096 visites sur les sites Web de l'institution ainsi que les élèves des divers établissements scolaires au Canada ayant pris part aux 7 437 888 visionnages individuels recensés dans le secteur de l'éducation.

Résultat prévu

Les projets produits seront innovateurs par leur contenu, leur forme et leur diffusion; ils feront place à l'expérimentation

Depuis de nombreuses années, l'ONF est reconnu pour sa contribution à la cinématographie mondiale tant au plan de l'innovation technique qu'au niveau du contenu de la forme. L'Office est déterminé à maintenir sa réputation d'excellence et de chef de file de la production d'œuvres audiovisuelles en explorant de nouveaux créneaux tels que la production numérique, les nouvelles plateformes et les nouvelles techniques de production en animation. L'institution tient également à tirer parti de stratégies novatrices de distribution et d'accessibilité en exploitant les nouveaux médias, notamment Internet et la distribution numérique.

La dernière année a été riche en réalisations : l'ONF a accru la vaste gamme de ses produits et services audiovisuels destinés aux divers appareils mobiles comme les vidéobaladeurs numériques et les téléphones cellulaires, aux appareils vidéo et aux autres nouvelles plateformes numériques. L'ONF a aussi produit des films d'animation en stéréoscopie, nouvelle forme d'art dans laquelle l'institution possède une longueur d'avance par rapport aux autres maisons de production. D'ailleurs, dans le cadre des célébrations du 400^e anniversaire de Québec, l'ONF a réalisé un film stéréoscopique sur Samuel de Champlain en collaboration avec le Musée de la civilisation du Québec.

La force de l'ONF repose sur sa capacité d'allier innovation technologique et démarche créative. C'est ce qui ressort du lancement, en 2007-2008, d'un des premiers longs métrages de fiction interactive en Amérique du Nord, *Late Fragment*. L'ONF manifestait alors sa volonté de continuer à faire ce qu'il sait le mieux faire : servir de laboratoire de création de projets novateurs pour lesquels il n'existe encore aucune base commerciale. En collaborant avec le Centre canadien du film à ce projet innovateur, l'Office a exploré les possibilités d'un nouveau format cinématographique, contribuant ainsi à assurer le leadership du Canada dans ce domaine. Du côté de l'animation, le court métrage *Madame Tutli-Putli* a été salué par la critique internationale pour le soin méticuleux accordé aux détails et à une réalisation qui met en scène un univers à la fois fantastique et tangible. Cette œuvre époustouflante a pu être réalisée grâce à des techniques visuelles novatrices et originales.

Filmmaker-in-Residence est un autre projet où l'ONF continue de repousser les limites tant du point de vue de la forme que du contenu. En collaboration avec l'hôpital St. Michael's de Toronto, un cinéaste de l'ONF, Kat Cizek, a suivi les travailleurs de la santé qui pratiquent hors de l'établissement, dans les quartiers défavorisés du centre-ville. Le projet est centré sur une démarche créatrice plutôt que sur un produit fini et laisse la forme se préciser d'elle-même. Le résultat est un cyberdocumentaire innovateur, cité en exemple dans le monde entier et ayant accumulé nominations et prix dans le domaine des nouveaux médias, dont un Rockie au festival de Banff, un Webby (l'« Oscar » des productions Internet), un prix des nouveaux médias canadiens, une nomination au prix John-Grierson de l'innovation au Sheffield Documentary Festival et plusieurs autres récompenses. Le *Journal de l'Association médicale canadienne* a également cité *Filmmaker-in-Residence* comme un exemple de l'utilisation créative des médias pour améliorer des vies.

Résultat Prévu

Le maintien du nombre de coproductions nationales et internationales

L'accent mis, ces dernières années, sur le développement de coproductions avec les secteurs privé et public du Canada et de l'étranger a pour principal objectif de créer une programmation audacieuse et originale qui n'aurait pu voir le jour sans l'apport de l'ONF. En plus de donner l'occasion à l'ONF d'offrir son expertise sur les plans de la création et de la technique, les coproductions lui permettent de soutenir l'industrie cinématographique canadienne en participant à son financement et à ses risques, ainsi qu'à ouvrir de nouvelles possibilités d'exploitation à ses partenaires canadiens. Ce type de collaboration contribue à la santé de ce secteur d'activité

économique. De plus, les coproductions internationales réalisées par l'ONF communiquent dans de nombreux pays les valeurs canadiennes.

Au cours du dernier exercice, l'ONF a presque doublé le nombre total de ses coproductions, qui sont passées de 52 en 2006-2007 à 100 en 2007-2008. Cette hausse est en grande partie attribuable à l'augmentation du nombre de documentaires produits en partenariat avec d'autres maisons de production canadiennes et internationales.

Résultat Prévu

Le maintien du nombre de productions réalisées par la relève

À titre de producteur et de distributeur public canadien, l'ONF a la responsabilité de découvrir de nouveaux cinéastes dans toutes les régions du pays et de favoriser leur épanouissement. Au fil des ans, l'ONF est ainsi devenu un incubateur de talents et d'innovation pour les jeunes créateurs canadiens, qui, demain, deviendront les piliers de l'industrie cinématographique canadienne. Ces programmes favorisent un environnement d'apprentissage fécond dans lequel le mentorat tient une place importante, suscitant l'intérêt de partenaires internationaux qui viennent étudier nos programmes. L'ONF recherche et encourage les talents, consolidant ainsi le cinéma canadien en soutenant l'expérimentation, de même que la ferveur créatrice et innovatrice. Les jeunes cinéastes qui reçoivent une formation par l'entremise de l'ONF contribuent à leur tour à l'économie d'innovation et de savoir du Canada.

Les différents programmes et initiatives mis sur pied par l'organisme pour rallier les cinéastes de la relève – dont plusieurs sont issus de cultures diverses, des minorités de langues officielles et des communautés autochtones – se sont traduits, pour la troisième année consécutive, par plus de 93 productions et coproductions réalisées par des cinéastes de la relève.

Activité de programme 2. Distribution d'œuvres audiovisuelles

L'ONF a également pour mandat de distribuer ses produits aussi largement que possible au Canada et à l'étranger. Grâce à son vaste réseau de distribution, l'ONF développe des rapports de coopération stratégique avec les secteurs public et privé du Canada et de l'étranger afin de mettre sa collection à la disposition de tous les Canadiens et Canadiennes ainsi que des cinéphiles du monde entier.

Ressources financières en milliers de dollars

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
2 398	2 502	2 492

Ressources humaines

Prévues	Autorisations	Réelles
45	45	50

Résultat prévu

Optimiser les revenus afin de contribuer au succès de l'industrie canadienne du cinéma et de la télévision

Au 31 mars 2008, les revenus totaux de l'ONF avaient légèrement augmenté (4%), passant de 6 611 532 en 2006-2007 à 6 863 942 en 2007-2008. Cette augmentation marginale fut atteinte malgré le fait que les revenus générés par les marchés de la télévision ont été touchés (5%). Le nombre de coproductions réalisées par l'ONF en 2007-2008 et la transition du marché vers le numérique constituent deux facteurs pouvant expliquer la baisse de revenus dans ce secteur. De plus, les marchés national et international pour le genre documentaire ont également connu une baisse marquée en raison de la fragmentation de l'auditoire et des nombreuses fusions d'entreprises. À cela s'ajoute la hausse de la valeur du dollar canadien, qui a un impact négatif sur les revenus en provenance de l'étranger. Enfin, le secteur des archives a également connu un ralentissement cette année (5%), qui s'expliquerait par une baisse des budgets consacrés à la production documentaire. La diminution des revenus du marché de la télévision a néanmoins été compensée par une augmentation des revenus du marché consommateur (7%) et des revenus de films en salle, ainsi que par une hausse des revenus générés par les productions commanditées et les préventes.

Résultat prévu

Acquérir un plus grand nombre de productions complémentaires au catalogue de l'ONF

En vertu de sa politique d'acquisition, l'ONF cherche à acquérir les droits de distribution de documentaires et de films d'animation canadiens ou étrangers (productions individuelles ou en série). De cette manière, l'ONF met au service des producteurs du secteur privé canadien et étranger son savoir-faire en matière de diffusion de documentaires sociaux, d'œuvres expérimentales et de films d'animation.

Au cours de la dernière année, le nombre d'acquisitions de films ou de séries pour la distribution a connu une légère baisse, passant de 24 acquisitions en 2006-2007 à 22 en 2007-2008. Ces acquisitions ont fait l'objet d'une évaluation rigoureuse pour ce qui est de leur potentiel de vente sur les marchés internationaux télévision et éducatif, et de leur pertinence à l'égard de la collection et du mandat de l'ONF. Les œuvres acquises durant la dernière année étaient soit des films d'animation (comme *Paradise*), soit des documentaires pertinents sur le plan social explorant des enjeux tels que la santé (comme *Québec sur ordonnance*), les conflits internationaux, la paix dans le monde et l'environnement mondial, soit des films à contenu éducatif destinés aux jeunes (comme *This is My Body: A Film by High School Girls*).

Activité de programme 3. Accès aux œuvres audiovisuelles et développement des réseaux

Les activités « d'accès et de rayonnement » rendent accessibles aux Canadiens et Canadiennes des ressources médiatiques favorisant l'engagement citoyen et l'éducation permanente. Ainsi, l'ONF accroît la présence et l'utilisation de sa vaste collection dans différents circuits d'apprentissage primaires et secondaires; crée des réseaux là où il n'en existe pas; favorise les connaissances médiatiques au sein de la population canadienne et l'encourage à utiliser intégralement sa collection.

Ressources financières en milliers de dollars

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
13 603	13 892	13 974

Ressources humaines

Prévues	Autorisations	Réelles
110	110	138

Résultat prévu

Améliorer l'accès à la collection de l'ONF par l'entremise de ses différentes activités et de ses outils, notamment ses médiathèques et ses autres ressources

Afin de rendre ses œuvres accessibles à tous les publics, dans l'ensemble des provinces et territoires canadiens, l'ONF a établi un vaste réseau de distribution qui regroupe de nombreux partenaires des secteurs public (bibliothèques publiques et scolaires), communautaire et privé (entreprises de distribution, maisons de vente par catalogue, chaînes de cinéma, clubs vidéo, etc.). Ses productions sont diffusées régulièrement par les réseaux de télévision traditionnels et spécialisés. Ses médiathèques modernes à Montréal et à Toronto, donnent aussi accès à des milliers de titres de sa collection.

En 2007-2008, un total d'un peu plus de 205 000 visiteurs ont franchi les portes de la CinéRobothèque et de la Médiathèque, ce qui représente une diminution de 5 000 personnes par rapport à l'exercice précédent. Malgré cette légère diminution de l'achalandage, les nombreuses activités offertes par ces deux vitrines de l'ONF, notamment les ateliers d'animation, demeurent très prisées par les groupes scolaires et les jeunes.

Grâce à ses partenariats avec les bibliothèques publiques et ses projections publiques à travers le Canada, l'ONF rejoint la population, suscite des échanges et encourage les débats sur les enjeux que les Canadiens et Canadiennes jugent importants. Au cours de la dernière année, plus de

166 000 personnes ont assisté aux 3 047 projections publiques organisées dans des salles commerciales, de répertoire et communautaires. Les 48 bibliothèques partenaires de l'ONF partout au Canada ont également contribué au rayonnement des œuvres de la collection.

Résultat prévu

Poursuivre la numérisation de la collection de l'ONF

L'ONF entend assurer l'accessibilité de sa collection aux générations futures dans un format qui leur convient. Au cours des cinq dernières années, l'ONF a entrepris un éventail de projets afin de numériser partiellement sa collection. Au cours de cette période, près de 36 % de la collection a été numérisée sous une forme ou une autre. Il est en effet primordial de prévoir une stratégie nationale de numérisation afin d'assurer que toutes les œuvres canadiennes ayant bénéficié de fonds publics soient mises à la disposition des Canadiens et Canadiennes des générations futures.

Tout au long de l'année, l'ONF a poursuivi ses efforts dans les domaines de la numérisation et de l'encodage. Ainsi, 986 titres ont été transférés sur support numérique (fichiers vidéo numériques non compressés), 10 titres et 20 extraits ont été produits pour vidéobaladeur numérique et 415 extraits ont été produits pour le Web. De plus, 42 titres ont été offerts en e-cinéma, plus de 675 heures de plans d'archives en ligne ont été numérisées et 1 093 titres ont été mis en DVD.

Résultat prévu

Assurer une présence soutenue des productions de l'ONF dans les divers réseaux communautaires et éducatifs du Canada

Rendre l'ONF présent dans la vie des Canadiens demeure un défi et demande des efforts renouvelés. Afin de nouer des liens plus étroits avec la population, l'ONF a misé sur des projets qui permettaient de favoriser l'accès à sa collection et d'encourager le dialogue avec les citoyens. De plus, les nouvelles technologies de production et de distribution multimédias permettront à l'ONF de mieux relever ce défi. Grâce au projet pilote d'e-cinéma, qui a introduit la plateforme numérique dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire de la région de l'Acadie, l'ONF a posé les assises d'une future participation à l'essor des diverses collectivités du Canada, y compris celles des régions éloignées.

À la faveur de stratégies de distribution et de développement de réseaux, l'ONF s'est enraciné davantage dans le milieu éducatif. L'Office offre ses productions aux éditeurs scolaires, entre autres, pour qu'ils puissent les ajouter à leurs catalogues. De plus, l'ONF organise des ateliers thématiques et des ateliers spécialisés s'adressant au milieu scolaire. Les ateliers thématiques sont visés pour les élèves et le grand public, explorant des techniques d'animation et d'autres aspects particuliers de l'expertise de l'Office, alors que les ateliers spécialisés sont offerts dans le cadre d'événements professionnels comme des conférences d'enseignants et d'enseignantes. De plus, dans la section Ressources éducatives du site Web, élèves, enseignants, parents et internautes se trouvent à un véritable carrefour d'apprentissage et ont accès gratuitement à une

foule d'outils et de ressources.

En 2007-2008, l'ONF a produit le film *Sexy inc. Nos enfants sous influence*, qui s'inscrit dans la lignée des projets abordant les grands enjeux touchant les jeunes d'âge scolaire, tout comme la production *Le poids du monde*. Destiné à un public d'adultes qui interviennent auprès des jeunes (parents, enseignants, éducateurs, etc.), véritable appel à la mobilisation contre une culture malsaine créée par le marketing et les médias, *Sexy inc.* se veut avant tout un outil pour susciter la discussion et la prise de conscience. Le DVD bilingue est assorti d'un guide d'animation conçu par une équipe de spécialistes et accessible en ligne à tout intervenant souhaitant animer des discussions avec les jeunes sur ce sujet.

Activité de programme 4. Services de recherche et de conseil

L'ONF a pour mandat de « faire des recherches sur les activités filmiques » et d'en rendre les résultats disponibles ainsi que de « conseiller le gouverneur en conseil en matière d'activité filmique ». L'activité « recherche et conseil » s'applique à la recherche liée à la production et distribution cinématographique et à l'industrie du film ainsi qu'à la conduite de projets techniques et de développement visant à faire progresser l'art et la science du cinéma. Depuis toujours, l'ONF crée un milieu propice à l'excellence et à l'innovation, qui favorise l'incubation et le prototypage de nouveaux projets, la collaboration avec l'industrie et l'ouverture de nouvelles voies vers la créativité dans le domaine audiovisuel.

Ressources financières en milliers de dollars

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
3 650	3 833	7 828

Ressources humaines

Prévues	Autorisations	Réelles
70	70	98

Résultat prévu

Un effort appréciable de recherche et développement des techniques et de la technologie en audiovisuel

Dès ses débuts, l'ONF a été un incubateur d'innovation technologique et cinématographique tant sur la scène nationale qu'internationale. Fidèle à sa tradition, l'Office a toujours été une organisation pionnière qui explore les frontières de la cinématographie. Bien que les ressources financières consacrées à la recherche et au développement (R-D) au sein de l'ONF soient en

décroissance depuis quelques années et que le pourcentage du budget relié à la R-D soit moindre que dans d'autres organisations, l'ONF continue d'être reconnu comme un chef de file mondial de l'innovation créative. En plus de conseiller le gouvernement et l'industrie par l'entremise de la participation du commissaire à la cinématographie à des comités de Patrimoine canadien et du CRTC sur les nouveaux médias ainsi qu'à plusieurs tables rondes et groupes de discussion du secteur privé, l'ONF entreprend des projets techniques et de développement pour faire avancer l'art et la science cinématographiques. Ces activités s'inscrivent dans un contexte d'excellence et d'innovation propice à l'incubation de nouveaux projets et au prototypage.

Résultat prévu

Maintenir l'ONF comme étant le point de référence en cinématographie

L'ONF contribue au développement de nouvelles technologies dans le domaine de l'audiovisuel. Le savoir-faire de son personnel technique est reconnu et fait l'envie de ses partenaires d'ici et d'ailleurs. L'excellence de ce secteur permet à l'Office d'accompagner ses nombreux collaborateurs dans leur recherche, que ce soit en production, en distribution ou pour l'accessibilité à sa collection. De plus, il permet d'aider les nouveaux talents à acquérir une expertise durable et essentielle à leur épanouissement.

Au cours de l'exercice 2007-2008, l'ONF a entrepris de nombreuses initiatives qui ont démontré qu'il demeure un véritable creuset de créativité pour la production et la distribution de contenu médiatique original et innovateur. Ainsi, le projet pilote de distribution électronique de films fut lancé dans cinq communautés acadiennes francophones, en leur donnant accès à un grand éventail de la collection de l'ONF.

Le projet de diffusion en continu amorcé au cours du dernier exercice a pour objectif de rendre plus accessible aux Canadiens et Canadiennes la vaste et riche collection de l'ONF par la conception et le développement d'un accès en ligne simple et efficace. Ce projet sera la pierre angulaire des initiatives de l'ONF pour l'ère du numérique; elles auront pour effet la génération de revenus en ligne ainsi qu'une accessibilité accrue aux œuvres de l'ONF pour les communautés des régions éloignées.

L'ONF est à l'avant-garde de la création de contenu stéréoscopique dans le monde, comme le démontre la production *Champlain retracé, une œuvre en 3 dimensions*. Cette production audacieuse en stéréoscopie, réalisée dans le cadre des célébrations du 400^e anniversaire de Québec, mêle habilement fiction et animation dans une projection spectaculaire en trois dimensions. En démontrant les possibilités formidables de la stéréoscopie autant aux professionnels de l'industrie qu'au grand public, l'ONF a largement contribué à l'avancement de cette technologie.

SECTION III – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Gestion et administration de l'ONF

Gouvernance et responsabilité

L'Office national du film du Canada a été créé en 1939 par une loi du Parlement. En plus de la *Loi sur le cinéma*, l'ONF est assujéti à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qui établit l'administration financière du gouvernement du Canada et des agences fédérales. L'ONF est également régi par la *Loi sur l'accès à l'information*, par la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et par la *Loi sur les langues officielles*.

À titre d'agence culturelle fédérale, l'ONF rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de Patrimoine canadien. Le ministre a pour sa part conféré au conseil d'administration de l'ONF le pouvoir d'approuver le plan d'action institutionnel de l'ONF, ses initiatives stratégiques, ainsi que ses budgets et ses états financiers vérifiés. Le conseil d'administration fournit des conseils judicieux, approfondis et opportuns, et analyse et établit l'orientation générale et stratégique de l'Office. Le commissaire du gouvernement à la cinématographie occupe la fonction de président et de haut dirigeant de l'ONF. Six membres représentant la population canadienne mettent leur expertise au service du conseil, et le directeur général de Téléfilm Canada est un membre d'office du conseil.

L'ONF a un vérificateur interne dont les activités relèvent du conseil d'administration de l'ONF. De plus, le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) agit à titre de vérificateur externe de l'ONF. Une fois par an, le BVG examine les états financiers de l'ONF afin de déterminer s'ils sont exacts et conformes aux autorisations.

Avantages pour la population canadienne et pour le monde

Les activités de l'ONF sont guidées par son mandat, qui est de produire et de distribuer des œuvres audiovisuelles pour les auditoires canadiens et les marchés étrangers afin de mieux faire connaître et comprendre les réalités sociales et culturelles du pays. Ce rôle lui permet de contribuer au rayonnement des valeurs et des points de vue des habitants de toutes les régions du pays. Lieu exceptionnel de création et d'innovation, l'Office est un partenaire clé dans le développement et la promotion du patrimoine culturel canadien, au pays comme sur la scène internationale. En présentant des œuvres qui examinent aussi bien les principaux sujets de préoccupation d'aujourd'hui que les grands moments qui ont marqué l'histoire du pays, l'ONF favorise la participation citoyenne des membres des diverses collectivités qui forment le tissu social du Canada. Ses efforts constants en vue de soutenir les cinéastes de la relève et des diverses communautés ethnoculturelles, linguistiques et régionales ont non seulement permis à ces derniers de réaliser des expériences culturelles riches et variées, mais ont également favorisé la compréhension interculturelle au sein de notre nation.

L'ONF a la responsabilité de créer des œuvres dépeignant les événements sociaux et culturels d'envergure qui formeront un legs permanent pour la collectivité canadienne et mondiale. Un tel rôle est unique au sein du gouvernement canadien et l'Office a su, au cours de ses 69 ans d'existence, honorer ce mandat. En tant que producteur public, l'ONF sert de laboratoire et se maintient à l'avant-garde de la création de contenu, ce que le secteur privé ne peut faire. En ce sens, l'ONF inaugure de nouvelles méthodes de production et de nouveaux modèles commerciaux qui ouvrent la voie à l'industrie.

De plus, en prenant des risques non commerciaux que seule une institution publique a le devoir et la capacité de prendre, l'Office permet d'offrir une voie complémentaire à celle de l'industrie privée. Une telle prise de risques suppose de s'aventurer dans des marchés « incertains » – tels les programmes destinés aux cinéastes de la relève, la collaboration avec les cinéastes issus des communautés autochtones et ethnoculturelles, l'offre d'une voie médiatique aux collectivités mal desservies, l'innovation dans les nouvelles formes d'expression – que le privé ne peut investir seul. Ces secteurs d'activité sont des biens publics, présentant des avantages économiques à long terme pour l'industrie, les collectivités et le pays. Cependant, cette prise de risques s'effectue souvent en collaboration avec le secteur privé, les partenariats avec celui-ci s'avérant souvent déterminants pour ce type d'activité. En fait, la présence ou le leadership de l'ONF permet de concrétiser ce qui aurait été impossible ou difficile à réaliser autrement.

Enfin, l'ONF a su développer au cours des années divers réseaux de distribution traditionnels et virtuels qui rendent sa production cinématographique et sa collection, véritable mémoire de la collectivité canadienne, encore plus accessibles aux Canadiens et Canadiennes de l'ensemble des provinces et territoires, en particulier aux populations des régions éloignées. En rejoignant les citoyens de toutes les sphères sociales par l'entremise des salles de cinéma, de la télévision, des centres communautaires, des écoles ou de la maison, l'ONF apporte une valeur ajoutée à la société canadienne.

Lien aux secteurs de résultats du gouvernement du Canada

En tant qu'agence fédérale relevant du portefeuille de Patrimoine canadien, l'Office national du film soutient le ministère, qui a pour rôle d'appuyer les activités culturelles et communautaires au Canada et de favoriser l'expression culturelle et artistique au pays. Organisme vital dans le paysage culturel canadien et mondial, l'ONF contribue directement à la réalisation de deux résultats stratégiques du ministère, soit que les Canadiens et Canadiennes puissent bénéficier d'expériences culturelles variées et les partager entre eux et avec le monde, et qu'ils vivent dans une société ouverte, fondée sur la compréhension interculturelle et la participation citoyenne.

L'ONF participe ainsi activement à la mise en place d'une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale, ainsi qu'à la présence d'une culture et d'un patrimoine canadien dynamiques, éléments qui représentent les deux secteurs de résultats du gouvernement canadien.

Dans son rôle de producteur et de distributeur du secteur public, l'ONF a la responsabilité de produire un contenu novateur qui dépeint les événements nationaux d'envergure. Bien que l'Office n'agisse pas à titre d'agence de communication gouvernementale, il prend soin de s'assurer que ses activités soient reliées aux objectifs du gouvernement.

Alignement avec les priorités du gouvernement

Dans le discours du Trône d'octobre 2007, Son Excellence la gouverneure générale Michaëlle Jean soulignait les cinq grands axes stratégiques du gouvernement fédéral. Par l'entremise de Patrimoine canadien, les activités de l'ONF contribuent à la réalisation des priorités du gouvernement fédéral. Par différentes initiatives au sein de l'organisation ou en collaboration avec l'industrie privée ainsi que par ses productions cinématographiques originales reflétant les grandes préoccupations des Canadiens et Canadiennes, l'ONF assiste le gouvernement fédéral dans l'accomplissement des priorités suivantes :

1. Un Canada fier et souverain

Le gouvernement est résolu à protéger la souveraineté du Canada et à promouvoir les valeurs canadiennes à l'étranger, notamment en protégeant l'intégrité de son territoire dans le Grand Nord. L'ONF produit des œuvres cinématographiques novatrices et percutantes, lesquelles véhiculent les valeurs canadiennes ici et dans le monde. Par ses documentaires et ses films d'animation, l'ONF représente un instrument de choix pour transmettre les valeurs fondamentales de notre pays. De plus, ses nombreux projets visant spécifiquement les communautés autochtones, et plus particulièrement les jeunes, permettent aux membres de ces collectivités de nous faire découvrir leur culture et leur perspective, renforçant par le fait même leur sentiment d'appartenance au Canada.

2. Une fédération forte

Le gouvernement s'est engagé à renforcer la fédération et les institutions démocratiques canadiennes, notamment en appuyant la dualité linguistique au pays et en prenant des mesures concrètes pour améliorer la vie des peuples autochtones. L'ONF produit, dans les

deux langues officielles, un contenu audiovisuel canadien portant sur les enjeux sociaux qui préoccupent l'ensemble des collectivités du pays. De plus, de nombreuses initiatives de l'ONF visent à favoriser l'essor des communautés linguistiques en situation minoritaire. Par ailleurs, le réseau développé par l'ONF au sein du milieu éducatif afin de fournir un contenu canadien accrocheur pour les jeunes permet aux adultes de demain de se familiariser autant avec les grands enjeux de la société contemporaine qu'avec les grands moments de notre histoire.

3. Un avenir prospère

Le gouvernement a pris des mesures visant à assurer la prospérité future par un leadership économique efficace, un accroissement de la compétitivité, de meilleures infrastructures culturelles et une plus grande qualité de vie pour tous les Canadiens. Les investissements et les recherches effectués par l'ONF afin de créer un réseau canadien d'e-cinéma offrent un exemple des efforts que consacre l'agence au développement de meilleures infrastructures culturelles.

4. La sécurité des Canadiens

Le gouvernement canadien s'est engagé à s'attaquer au crime et assurer la sécurité des Canadiens. L'ONF produit, dans les deux langues officielles, un contenu audiovisuel canadien portant sur des enjeux sociaux qui préoccupent l'ensemble des collectivités du pays, qui s'intéressent entre autres aux sources de la violence dans notre société. Des initiatives telles que Racisme au travail encouragent avec succès la participation des jeunes et des moins jeunes et leur fournissent un moyen d'expression original pour partager leur réalité.

5. Un environnement sain pour les Canadiens

Le gouvernement est déterminé à améliorer l'environnement et la santé des Canadiens. La sensibilisation aux questions environnementales est importante à l'ONF, qui a produit au fil des ans de nombreux films sur le sujet. De plus, l'Office appuie financièrement et activement une initiative afin d'établir un code vert de l'industrie cinématographique qui consisterait en un ensemble de mesures, de lignes directrices, de normes, de principes et de pratiques durables, auxquels adhéreraient volontairement les acteurs de l'industrie du cinéma pour favoriser la protection de l'environnement. L'ONF a également mis sur pied un comité vert dont le mandat est de sensibiliser les employés de l'ONF aux questions environnementales.

LOI APPLIQUÉE PAR LE PORTEFEUILLE

Loi sur le cinéma, S.R.C.1985, ch. N-8.

(La dernière modification est entrée en vigueur en 2002.)

BUREAUX DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM

Bureau central : Montréal

Distribution au Canada

- CinéRothèque – Montréal
- Médiathèque – Toronto
- Centre des appels (1-800-267-7710)
- Site Web (www.onf-nfb.gc.ca)

Distribution à l'étranger

- États-Unis (New York)

Centres de production anglaise

- Edmonton
- Halifax
- Montréal
- Toronto
- Vancouver
- Winnipeg

Centres de production française

- Moncton
- Montréal
- Toronto
- Québec

LISTE DES PERSONNES-RESSOURCES POUR LE RAPPORT MINISTÉRIEL SUR LE RENDEMENT

Luisa Frate, c.a.
Directrice, Administration.
514-283-9050
l.frate@onf.ca

Deborah Drisdell
Directrice, Planification stratégique et relations gouvernementales
514-283-3242
d.drisdell@onf.ca

Tableau	Titre	Inclus / Sans objet
Tableau 1	Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (ETP compris)	Inclus
Tableau 2	Crédits votés et législatifs	Inclus
Tableau 3	Prêts, dotations en capital et avances (dépenses non budgétaires)	Sans objet
Tableau 4	Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles	En ligne
Tableau 5	Fonds renouvelables	En ligne
Tableau 6	Frais d'utilisation/frais externes Gabarit 6-A : Loi sur les frais d'utilisation Gabarit 6-B : Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation	Sans objet
Tableau 7	Renseignements sur les dépenses de projets	Sans objet
Tableau 8	Rapport d'étape sur les grands projets de l'État	Sans objet
Tableau 9	Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (PPT)	En ligne
Tableau 10	Fondations (subventions conditionnelles)	Sans objet
Tableau 11	Initiatives horizontales	Sans objet
Tableau 12	Stratégie de développement durable	Sans objet
Tableau 13	Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes	Sans objet
Tableau 14	Vérifications internes et évaluations	Sans objet
Tableau 15	Politiques concernant les voyages	Sans objet
Tableau 16	États financiers des établissements publics et des mandataires du Parlement	Inclus

Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (ETP compris)

(en milliers de dollars)	2005-06 Dépenses réelles	2006-07 Dépenses réelles	2007-2008			
			Budget Principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Production	47 337	45 847	47 467	47 467	51 738	46 873
Distribution	1 171	3 134	2 398	2 398	2 502	2 492
Accessibilité	12 660	12 608	13 603	13 603	13 892	13 974
Recherche	3 943	6 847	3 650	3 650	3 833	7 828
Total	65 111	68 436	67 118	67 118	71 965	71 167
Moins : revenus non disponibles	-	-	-	-	-	-
Plus : coût des services reçus à titre gracieux	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses ministérielles	65 111	68 436	67 118	67 118	71 965	71 167
Équivalents temps plein	498	486	500	500	500	493

Tableau 2 : Crédits votés et législatifs

(en milliers de dollars)

Poste voté ou législatif	Libellé tronqué du poste voté ou législatif	2007-2008			
		Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
60	Fonds renouvelable – Office national du film	67 118	67 118	71 965	71 167
	Total	67 118	67 118	71 965	71 167

Tableau 4 : Sources des revenus disponibles

Pour obtenir d'autres renseignements sur les Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles, veuillez visiter le site Web suivant :
<http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2007-2008/index-fra.asp>.

Tableau 5 : Fonds renouvelables

Pour obtenir d'autres renseignements sur les fonds renouvelables du ministère, veuillez visiter le site Web suivant : <http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2007-2008/index-fra.asp>.

Tableau 9 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (PPT)

Des renseignements supplémentaires sur ces projets se trouvent à l'adresse suivante :
<http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2007-2008/index-fra.asp>

Tableau 16 : États financiers des établissements publics et des mandataires du Parlement

L'ONF prépare un rapport annuel qui est déposé au Parlement et lequel comprend ses états financiers qui sont disponibles électroniquement au moment du dépôt des RMR à la Chambre des Communes.

<http://www.onf.ca/rapport-annuel-2007-2008>